Envoyé en préfecture le 09/08/2023
Reçu en préfecture le 09/08/2023
Publié le 09/08/2023
ID : 044-200067635-20230809-08_2023_04-AU

M. Le Président : Jean-Guy CORNU

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
Arrondissement de Nantes
- - - - - - - -

13, rue des Ajoncs
44190 CLISSON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Année 2023

Décision du 8 août 2023

08.2023-04	**EQUIPEMENTS AQUATIQUES** **OBJET : MAPA - Achat d'une auto laveuse pour l'entretien des plages des bassins intérieurs de l'espace aquatique Aqua'val Sèvre à la société Europe Hydro**

VU l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de la commande publique,

VU la délibération n°28.03.2023-28 du Conseil communautaire en date du 28 mars 2023 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

Considérant la pertinence de remplacer le matériel d'entretien des plages des bassins intérieurs de l'espace aquatique Aqua'val Sèvre,

Considérant que la société Europe Hydro - ZA La Colonne, rue des Hirondelles - 85170 Le Poiré sur Vie, dispose des compétences et garanties requises pour assurer la prestation demandée,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

D É C I D E

ARTICLE 1 : de conclure un contrat avec la société Europe Hydro – ZA La Colonne, rue des Hirondelles - 85170 Le Poiré sur Vie – pour l'achat d'une auto laveuse pour l'entretien des plages des bassins intérieurs de l'espace aquatique 'Aqua'val Sèvre pour un montant de 11 189,28 euros TTC.

DIT qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente décision sera adressée à Madame la Trésorière Communautaire.
« Pour extrait conforme au registre »

À Clisson
Le 09/08/2023
Nelly SORIN
Vice-Présidente Nelly SORIN par délégation de Président